

JUDO CLUB DU CASTELLET

Le Castellet, le 15 AOÛT 2021

Madame, Monsieur,

La saison 2021/2022 débute le 1er septembre 2021.

Dates des permanences : Vendredi 3 septembre au gymnase du collège des vignerets et samedi 4 septembre au forum des associations au village du Castellet.

Date de reprise des cours de judo : **Mardi 7 septembre**

Votre enfant ne sera plus assuré avec l'ancienne licence à compter du 1^{er} septembre 2021. Il vous appartient donc de le licencier le plus rapidement possible.

Les pièces à fournir pour l'inscription sont les suivantes :

- Le dossier d'inscription (à imprimer ou à retirer au bureau)
- 4 chèques à l'ordre de "JC CASTELLET".
- 1 photo pour les nouveaux adhérents.
- Le certificat médical : Il doit comporter le cachet, la signature du médecin avec l'inscription « Apte à la compétition ». Il peut être à l'intérieur du passeport sportif (pour les compétiteurs) ou sur papier libre.

Très important :

- Il convient de respecter les règles sanitaires imposées par notre gouvernement. Consignes qui seront affichées sur la porte d'entrée
- Le port d'une paire de tongs est exigé à l'intérieur du gymnase.
- Prévoir à chaque séance sa propre bouteille d'eau.

Pour toutes requêtes, questions ou autres, nous sommes à votre écoute. N'hésitez pas à nous contacter :

- Par tel : 06 24 48 28 79 ou 06 76 32 98 08
- Par mail : julien-tarpea@orange.fr
- Via messenger sur le compte facebook du club :

<https://www.facebook.com/jc.castellet>

La présidente Judlynn ROSILLETTE

